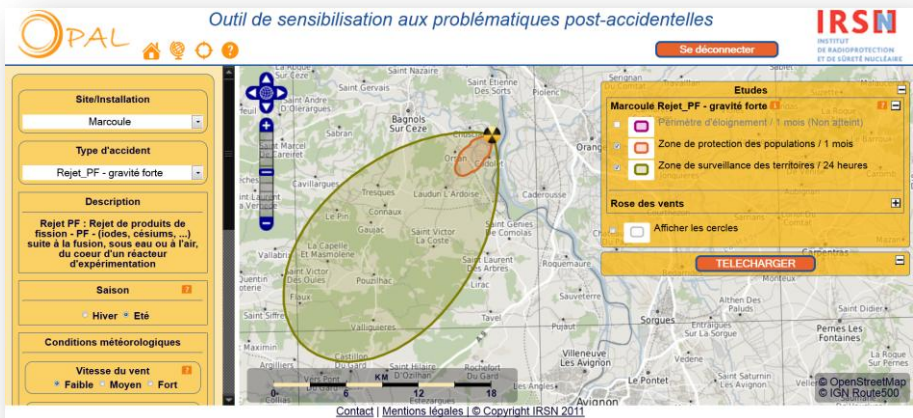


# OPAL

## Un outil au service de la sensibilisation des acteurs locaux à une situation post-accidentelle

### *Présentation de la démarche*



**OPAL** Outil de sensibilisation aux problématiques post-accidentelles **IRSN** INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Se déconnecter

**Site/Installation**  
Marcoule

**Type d'accident**  
Rejet\_PF - gravité forte

**Description**  
Rejet PF : Rejet de produits de fission - PF - (iodes, césiums, ...) suite à la fusion, sous eau ou à l'air, du cœur d'un réacteur d'expérimentation

**Saison**  
Hiver \* Été

**Conditions météorologiques**  
Vitesse du vent  
Faible \* Moyen \* Fort

**Etudes**  
Marcoule Rejet\_PF - gravité forte  

- Périmètre d'enseignement / 1 mois (Non affiché)
- Zone de protection des populations / 1 mois
- Zone de surveillance des territoires / 24 heures

Rose des vents  
Afficher les cercles

TELECHARGER

Contact | Mentions légales | © Copyright IRSN 2011

## Contexte français sur la question post-accidentelle

L'accident de Tchernobyl, survenu le 26 avril 1986, a entraîné la contamination de vastes territoires en Europe et notamment des trois Républiques d'Ukraine, de Russie et de Biélorussie de l'ex-URSS ainsi que de la Norvège, causant des bouleversements des modes de vie pour une partie importante de la population de ces pays. L'ampleur des conséquences de cette catastrophe a entraîné une prise de conscience en France de l'importance de se préparer à un accident nucléaire même si tout est fait pour empêcher sa survenue.

C'est dans cet objectif qu'ont été engagés en 2005 les travaux du Comité Directeur pour la gestion de la phase Post-Accidentelle (CODIRPA) piloté par l'ASN pour établir une doctrine française pour la gestion post-accidentelle (cf. annexe).

L'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) qui participent aux travaux du CODIRPA, ont par ailleurs décidé en 2010 d'engager ensemble une action commune pour sensibiliser les acteurs locaux aux problématiques post-accidentelles nucléaires. Cette démarche est détaillée ci-après.

### AVERTISSEMENT :

L'action ANCCLI/IRSN de sensibilisation des acteurs locaux ne porte pas sur la phase d'urgence d'un accident (période de rejets radioactifs dans l'environnement) ; OPAL ne présente donc que des informations liées à la phase post-accidentelle. OPAL n'a donc pas vocation à être utilisé à des fins d'expertise en situation de crise réelle ou d'exercice de crise.

## **Décision ANCCLI/IRSN de mener une action commune de sensibilisation des acteurs locaux**

Les travaux du Groupe Permanent « Territoires - Post-Accident » (GPPA), créé par l'ANCCLI en 2007, l'ont conduit à souligner le manque de connaissance et de sensibilisation des acteurs locaux sur les enjeux post-accidentels et en particulier dans les territoires situés au-delà des rayons PPI autour des installations nucléaires.

Pour sa part, l'IRSN a été largement impliqué dès la fin des années 90 dans les projets ETHOS et CORE en Biélorussie et il en a retiré la conviction que l'engagement des habitants, ainsi que des autorités et des professionnels locaux est un facteur décisif pour assurer l'efficacité et la pérennité des actions de protection et de réhabilitation des conditions de vie dans des territoires contaminés.

C'est dans ce contexte que l'ANCCLI sollicite l'IRSN en 2009 pour travailler ensemble sur la problématique générale du « post-accident ». Après de premiers échanges, un groupe de travail ANCCLI-IRSN est spécifiquement créé, en 2010, afin de développer une démarche commune vers les acteurs locaux, notamment les CLI et les élus locaux. L'objectif est de les sensibiliser aux conséquences post-accidentelles dans leur territoire et de les aider à s'y préparer. L'accident de Fukushima en mars 2011 et ses conséquences sur la vie dans les territoires contaminés a confirmé, s'il était besoin, l'importance de cet enjeu.

L'objectif de cette démarche est de favoriser, voire initier, l'engagement, des acteurs locaux autour des installations nucléaires dans un processus d'acquisition de connaissances visant à appréhender les enjeux sur leur territoire. Ces acteurs locaux pourraient être des élus, des associations, des chambres consulaires, mais aussi des collectivités territoriales...).

## L'outil OPAL au service de la mobilisation des acteurs locaux

Très vite, les CLI présentes dans le groupe de travail et l'IRSN ont estimé que pour intéresser les acteurs locaux à la problématique post-accidentelle et les aider à s'en approprier les enjeux, il fallait rendre concrètes les conséquences possibles d'un accident sur leur territoire.

Dans ce but, le groupe a fait le choix de développer un outil cartographique permettant de visualiser, dans un territoire donné, les zones d'actions dues à la contamination pour plusieurs types de scénario d'accident associés à différentes conditions météorologiques (cf. annexe).

A partir des besoins exprimés par le groupe de travail, l'IRSN a développé l'outil OPAL (Outil de sensibilisation aux enjeux Post-Accidentels à destination des acteurs Locaux) puis mis à disposition de 4 CLI pilotes à partir de 2012.

Cet outil permet de visualiser sur des cartes, au travers des zonages post-accidentels, les conséquences de la contamination radioactive qui résulterait d'accidents prédéfinis. Ceux-ci sont des accidents de moyenne ampleur sur différents types d'installations nucléaires françaises et certains paramètres peuvent être choisis : conditions météorologiques, période de l'année. Les zonages sont ceux définis par application de la doctrine du CODIRPA (cf. annexe) pour la protection des populations vis-à-vis de la contamination déposée dans l'environnement (éloignement éventuel des populations, restrictions voire interdictions de la commercialisation et /ou de la consommation des productions agricoles locales).

En complément de la fonction de visualisation, l'outil OPAL a également été conçu pour que les zones obtenues puissent être utilisées dans les Systèmes d'Information Géographique (SIG) mis en œuvre par les collectivités locales. Cette disposition permet aux acteurs territoriaux de visualiser concrètement sur un territoire donné les intérêts locaux qui pourraient être impactés qu'ils soient humains, économiques, environnementaux... (ERP, agriculture bâti...).

## Démarche adoptée et avancement

L'année 2012 a permis de mettre l'outil OPAL à la disposition de 4 CLI pilotes : Saclay, Golfech, Gravelines et Marcoule.

La mise en place, à l'initiative des CLI, de ces groupes de travail, vise à aider les acteurs locaux et notamment les collectivités locales à :

- améliorer leur connaissance sur les conséquences post-accidentelles sur leur territoire,
- débattre ensemble des enjeux qu'ils considèrent stratégiques pour la gestion post-accidentelle (activités agricoles, établissements sensibles...),
- s'y préparer, si possible avec le soutien des pouvoirs publics.

Ce faisant, cette démarche peut contribuer à :

- faciliter la communication sur ce sujet auprès des acteurs locaux et de la population,
- impliquer des élus, y compris ceux des communes hors de la zone PPI qui sont aujourd'hui peu informés sur ces questions,
- s'approprier localement la doctrine de gestion post-accidentelle issue du CODIRPA,
- élaborer ou mettre à jour des documents opérationnels (intégrer les aspects post-accidentels d'un accident nucléaire dans les plans communaux de sauvegarde – PCS – et dans le document d'information communal sur les risques majeurs - DICRIM...).

Les leçons de ces 4 expériences, dans leur diversité, seront tirées début 2014. L'objectif principal de cette analyse sera d'examiner les apports et les facteurs de succès de l'utilisation de cet outil cartographique dans l'engagement d'un dialogue au niveau territorial sur les questions post-accidentelles et la mobilisation des acteurs locaux pour la préparation à la gestion de telles situations. Elle permettra également d'examiner les difficultés associées à cette démarche et de définir les modalités d'utilisation de l'outil OPAL dans la perspective d'un déploiement plus large.

*OPAL : outil au service de la sensibilisation des acteurs locaux à une situation post-accidentelle*



3 allée des Muriers  
59 229 TETEGHEM  
[anccli@me.com](mailto:anccli@me.com)  
[www.anccli.fr](http://www.anccli.fr)

**IRSN**

INSTITUT  
DE RADIOPROTECTION  
ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

BP 17  
92262 Fontenay-aux-Roses cedex  
[veronique.leroyer@irsn.fr](mailto:veronique.leroyer@irsn.fr)  
[www.irsn.fr](http://www.irsn.fr)